Calendrier 2016 des opérations de l'entretien professionnel :

	BUREAUX GESTIONNAIRES	SERVICES DECONCENTRES	
1ère quinzaine de février	Répartition et transmission des dotations des marges d'évolution entre les directions.	Début des entretiens professionnels.	Propositions d'attribution des réductions/majorations et des valorisations/pénalisations par les évaluateurs et centralisation par chaque direction. Préparation des réunions d'harmonisation
18 mars		**Date limite de tenu des entretiens professionnels et de transmission du compte-rendu à l'agent.**	
18 avril		Date limite de remise de la notification par l'évaluateur de l'attribution des réductions/majorations via EDEN-RH.	
4 mai		Date limite pour déposer un recours hiérarchique ou dans les **15 jours francs** à compter de la notification de l'attribution des réductions/majorations.	
20 mai		Date limite pour la notification via EDEN-RH de la réponse de l'autorité hiérarchique ou dans les **15 jours francs** à compter de la réception du recours hiérarchique.	
20 juin		Date limite de recours devant la CAPL ou la CAPN (recours de 1er niveau) ou dans les **30 jours** à compter de la notification de la réponse au recours par l'autorité hiérarchique.	
1 er juillet		Date limite des réunions des CAPL. Envoi des recours relevant de la CAPN en 1er niveau.	
11 juillet		Date limite de notification via EDEN-RH à l'agent de la décision du directeur après CAPL.	
25 juillet		Date limite de recours de 2 ème niveau en CAPN ou dans les 15 jours à compter de la décision du directeur après CAPL.	
30 septembre		Saisie, par les chefs de service, dans EDEN RH, des fiches préparatoires à l'entretien professionnel de l'année 2017 pour les agents obtenant leur mutation ou promus en cours d'année.	
De mi septembre à mi décembre	Examen des recours en CAPN (1er et 2ème niveau)	Présentation du bilan de la campagne d'entretien de l'année 2016 aux CTL.	
15 décembre		Date limite de saisie des fiches préparatoires à l'entretien professionnel de l'année 2017.	

NOTA : ce calendrier est susceptible de modifications en cours d'année